

Compte-rendu du comité de projet pour le « Ombre et soleil des Chesneaux » à Bouloire (72430)

Le comité de projet agrivoltaïque « Ombre et soleil des Chesneaux » s'est tenu le 19 mai 2026 à partir de 9h00, à la salle polyvalente de Bouloire.

Ce compte-rendu est à lire avec le document de présentation. Vous pouvez le retrouver sur le site internet : « <https://www.triangle-solr.fr/nos-projets-dagrivoltasmes/ombres-et-soleil-des-chesneaux> »

Les personnes présentes :

- M. Anthony HERRAULT, porteur de projet
- M. Sylvain HERRAULT, porteur de projet
- M. Gérard HERRAULT, porteur de projet
- M. Olivier GAUTHIER, société Triangle SOL'R
- Mme Pauline BEAUDONNAT, société Triangle SOL'R
- Mme Maéva GONET, société Triangle SOL'R
- M. Yves DAGUENET, Maire de Bouloire
- M. Sylvère GIRAULT, Adjoint de Bouloire
- M. Bruno COURANT, Adjoint au Maire de Saint-Michel de Chavaigne
- M. Alain DUTERTRE, Maire de Surfonds
- M. Raymond ESNAULT, Maire du Breil-sur-Merize
- M. Jacky SURUT, Vice-Président Communauté de communes du Gesnois Bilurien
- M. Frederic FOUGERAY, Chambre d'agriculture
- Mme Hélène TESSIER, Chambre d'agriculture
- Mme Margot EYRAUD, DDT 72
- M. Denis VINCENT, Collaborateur de Mme KARAMANLI
- Mme Diane RICHARD, ENEDIS
- Mme Sabrina POIRIER, FNE

Les personnes conviées :

- M. Jean-Pierre VOGEL, Sénateur de la Sarthe
- M. Jean-Louis DE NICOLAY, Sénateur de la Sarthe (Excusé)
- M. Thierry COZIX, Sénateur de la Sarthe



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



- M. Jean-Christophe GAVALLET, FNE (Excusé)
- M. Eric FROGER, Maire de Saint-Michel de Chavaigne (Excusé)
- M. Tony FOULON, Maire de Coudrecieux
- M. Sébastien MORIN, Maire d'Ecorpain (Excusé)
- M. Hervé CRAHE, Maire de Maisoncelle
- M. Vincent BARRAIS, Maire de Saint-Mars de Locquenay
- M. Anthony TRIFAUT, Président de la communauté de communes du Gesnois Bilurien (Excusé)
- Mme Vanessa CHOLET, AREC (Excusée)
- M. Xavier FRANCOIS, Chambre d'agriculture (Excusé)
- Mme Domitille RONDEAU, Chambre d'agriculture
- M. Dominique LE MENER, Président du conseil départemental 72
- Mme Christelle MORANCAIS, Présidente du conseil Régional
- Mme Jessica LEBERT, Conseil Régional (Excusée)
- M. Fabrice GRUNEWALD, DDT 72 (Excusé)
- Mme Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe (Excusée)
- M. Emmanuel GEORGES, DRAC
- Mme Marion RICHARD, DREAL
- M. Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe
- Mme Camille COTTREL, RTE (Excusée)
- Commandant Benoît GUERIN, SDIS 72



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



SOMMAIRE

I/ Compte-rendu

- 1- Présentation des acteurs
- 2- Localisation
- 3- Le projet agricole
- 4- La zone d'implantation
- 5- Le projet agrivoltaïque
- 6- Les impacts environnementaux, paysagers et sociaux-économiques

II/ Les échanges

- 1- Changement de destination
- 2- Espèces protégées
- 3- Raccordement
- 4- Réunion publique
- 5- Risques et point de rentabilité
- 6- Autoconsommation collective
- 7- Suivi géobiologique



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



I/ Compte-rendu

1- Présentation des acteurs

Le projet Ombre et soleil des Chesneaux est porté par Anthony qui représente la SCEA des CHESNEAUX, Sylvain et Gérard HERRAULT.

La société Triangle Sol'r, spécialisée dans le photovoltaïque au sol au sein du groupe Le Triangle, accompagne la famille Herrault pour le développement du projet jusqu'à la mise en service de la centrale.

2- Localisation

Le site choisi pour le projet agrivoltaïque est un terrain de 6.8 Ha situé à Bouloire à proche du siège d'exploitation d'Anthony.

L'intégration de l'Agrivoltaïsme dans les PLU sur les terrains NAF se fait petit à petit en France : celui de Bouloire est en cours d'adaptation.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



3- Le projet agricole

Le projet agrivoltaïque Ombre et soleil des Chesneaux est l'aboutissement de deux ans de travail en étroite collaboration avec la famille Herrault. C'est un projet qui prend en compte l'histoire agricole de la famille et le travail mené par Anthony HERRAULT dans son exploitation : autonomie, valorisation de sa production à travers son troupeau de vaches laitières et dans les filières locales.

La réflexion a d'abord débuté par le passage en revue des bâtiments qui pouvaient être solarisés (filiale Triangle Énergie) puisque les bâtiments sont toujours priorités par rapport à des installations au sol.

L'objectif est de développer le temps de présence en extérieur d'une partie du cheptel.

4- La zone d'implantation

La parcelle retenue pour l'implantation du projet est actuellement pâturée par les bovins de l'exploitation d'Anthony et se situe à proximité immédiate du bâtiment d'élevage. Le projet prévoit l'installation d'ombrières agrivoltaïques dédiées à l'élevage bovin, permettant de maintenir et de renforcer l'activité agricole existante.

L'implantation a été conçue en préservant un espace au nord de la parcelle afin de permettre une future extension du bâtiment d'élevage. Cette extension offrirait la possibilité d'accueillir les vaches traies dans de meilleures conditions et de leur faire bénéficier également de l'ombrage apporté par les structures photovoltaïques. Bien que ces futurs bâtiments puissent être équipés de panneaux photovoltaïques, ils ne sont pas intégrés au périmètre du projet agrivoltaïque présenté aujourd'hui.

Les nouvelles dispositions réglementaires relatives au calcul du taux de couverture des parcelles ont été pleinement prises en compte lors de la conception de l'implantation. Le projet respecte ainsi les exigences en vigueur tout en conservant la fonctionnalité agricole de la parcelle.

Les enjeux liés à la sécurité incendie ont été intégrés dès la phase de conception. Une piste périphérique conforme aux prescriptions du SDIS sera aménagée autour du site afin de faciliter l'accès des services de secours. Un réservoir d'eau dédié à la



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



défense incendie sera également installé pour permettre une intervention rapide en cas de besoin.

Les équipements électriques comprendront trois postes de transformation répartis au sein du parc ainsi qu'un poste de livraison implanté à proximité de la route des Chesneaux. L'ensemble du site sera sécurisé par une clôture périphérique destinée à prévenir les actes de vandalisme. Les conclusions définitives de l'étude d'impact environnemental permettront de préciser le type de clôture retenu ; à ce stade, l'option privilégiée est un grillage souple permettant le passage de la petite faune et limitant les effets de fragmentation des habitats naturels.

L'aménagement prévoit également des voies de circulation adaptées au passage des engins agricoles et de maintenance, garantissant l'entretien de la parcelle et des installations tout au long de leur exploitation.

D'un point de vue agricole, les ombrières constitueront un levier d'adaptation au changement climatique. En réduisant l'exposition directe des animaux au rayonnement solaire lors des épisodes de fortes chaleurs, elles contribueront à diminuer le stress thermique du troupeau, à améliorer son bien-être et à limiter les besoins en eau observés lors des périodes caniculaires de plus en plus fréquentes sur l'exploitation.

Concernant le raccordement électrique, trois scénarios sont actuellement étudiés :

Option n°1 : raccordement à une ligne HTA située à environ 900 mètres du projet et reliée au poste source de Connerré. Cette solution présente l'avantage de la proximité, mais le poste source ne dispose actuellement plus de capacité d'accueil disponible.

Option n°2 : raccordement à une ligne HTA située à environ 11 kilomètres et reliée au poste source de Saint-Calais. Toutefois, ce poste source est également saturé et ne dispose plus de capacité disponible à ce jour.

Option n°3 : raccordement à une ligne HTA à 6.6 kilomètres, reliée au poste source du Grand-Lucé. Ce poste source dispose actuellement d'une capacité résiduelle d'environ 79,5 MW, ce qui en fait aujourd'hui l'option la plus favorable pour accueillir la production du projet.

En ce qui concerne la provenance du matériel : le groupe réfléchit à utiliser des panneaux français fabriqués par des « giga factory » à 30 % en panneaux résilients,



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



transformés ou assemblés en France. Le matériel exploité à ce jour est chinois et sa traçabilité carbone est disponible (cf. Présentation pour les détails techniques).

5- Les impacts environnementaux, paysagers et sociaux-économiques

L'étude d'impact environnemental réalisée par le bureau d'études ECR depuis juillet 2024 a permis d'évaluer les incidences potentielles du projet agrivoltaïque sur les milieux naturels, le paysage, le patrimoine et les activités agricoles. Les inventaires écologiques menés sur un cycle annuel complet mettent en évidence des enjeux environnementaux globalement modérés sur le site d'implantation. Aucune zone protégée, zone humide ou continuité écologique majeure n'est directement concernée par le projet. Les principaux enjeux identifiés concernent certaines espèces de chauves-souris présentes dans le secteur, pour lesquelles des mesures d'évitement seront mises en œuvre, notamment l'absence de travaux nocturnes.

Sur le plan paysager, le projet s'inscrit dans un environnement agricole déjà marqué par les activités d'élevage. Afin de limiter les perceptions visuelles depuis les voies de circulation et les habitations voisines, des plantations de haies complémentaires sont prévues en périphérie du site, en complément de la conservation des haies existantes. L'étude patrimoniale n'a pas mis en évidence d'impact significatif sur les monuments ou sites remarquables situés aux alentours.

Concernant l'activité agricole, les premières observations issues des retours d'expérience sur des installations similaires montrent que les ombrières apportent un bénéfice notable au bien-être des bovins en limitant le stress thermique lors des épisodes de fortes chaleurs. Les études disponibles indiquent également une compatibilité avec le maintien de la production fourragère, même si des suivis agronomiques seront réalisés afin de confirmer ces résultats sur le long terme.

Au regard des mesures d'évitement, de réduction et de suivi prévues, l'étude conclut à une bonne intégration du projet dans son environnement et à l'absence d'impact majeur sur les composantes naturelles, agricoles et paysagères du territoire. Le projet apparaît ainsi compatible avec les enjeux environnementaux locaux tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable et à l'adaptation de l'élevage aux effets du changement climatique.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



La famille HERRAULT s'est engagée à hauteur de 10 % du capital de la société de projet. Les 90 % restants seront ouverts à des investisseurs tiers en cours de définition.

L'investissement total représente 4.4 millions d'euros avec un retour sur investissement à 15 ans (qui doit être inférieur à 20 ans, durée de la garantie de rachat par l'appel offre CRE (i.e. Commission de Régulation de l'Energie).

Les retombées fiscales locales sont exposées (*cf. Présentation fiscalité*).

Le budget prévoit le démantèlement de la centrale à 40 ans mais il est très probable que la durée de vie de la centrale dépasse 40 ans. La réversibilité de la centrale est garantie par le type d'implantation des structures (sur pieux battus) et l'anticipation des étapes démantèlement et recyclage des panneaux dans le budget.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



II/ Les échanges

1. Jacky SURUT – Communauté de communes : Un changement de destination n'est pas possible sur le terrain (céréales) ?

Anthony HERRAULT :

Dans mon cas, il n'y a pas d'agrivoltaïsme sans bovins, on le voit bien, les tables ne sont pas faites pour accueillir des tracteurs, des moissonneuses. De toute façon l'un ne va pas sans l'autre.

2. Margot EYRAUD – DDT : Pendant l'étude environnementale, pour les espèces qui ont été identifiées, est-ce que vous savez s'il y en a qui ont un statut d'espèce protégée ?

Triangle SOL'R :

Alors, non il n'y avait pas d'espèce protégée. L'étude a été menée sur toute une année par le bureau d'études ECR. Le rendu final de l'étude (avec les mesures d'évitement, de réduction, de compensation) sera disponible courant juin.

3. Sylvère GIRAULT – Adjoint au maire de Bouloire : Pour l'instant vous ne savez pas où le projet sera raccordé ?

Triangle SOL'R :

Pour l'instant, on ne peut pas le savoir, cela se concrétise un peu plus tard dans le projet. Pour bloquer une phase de raccordement, on doit obligatoirement avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme et que celle-ci soit purgée de tout recours. Avant cela, on peut seulement faire une PRAC (Pré-étude de demande de raccordement) avec Enedis, mais c'est une photographie



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



à l'instant T qui ne réserve pas de place dans la file d'attente et qui peut changer en un an.

De plus, Enedis et RTE font la chasse aux « dossiers fantômes » pour libérer de la place. On étudie donc 3 ou 4 scénarios sur 3 postes sources différents (comme essayer de passer sur les lignes existantes ou réaliser une tranchée directe). Les travaux dépendront des files d'attente et des décisions du préfet.

Diane RICHARD – ENEDIS :

La question que je m'étais posée, c'est justement si vous aviez initié des PRAC, pour l'instant vous avez utilisé les outils que l'on met effectivement en open data, qui permettent d'affiner un peu un scénario, mais cela reste en effet hypothétique.

Triangle Sol'R :

Une PRAC reste une photo : elle coûte 5 000 € et, trois jours après, elle peut ne plus être valable. Mettre 5 000 € régulièrement sur 4 ans pour actualiser les données auprès des élus, c'est injouable. On manque d'outils cartographiques plus précis et actualisés en tant que développeurs.

4. Sabrina POIRIER – FNE : Est-ce que vous envisagez de faire des réunions publiques pour l'acceptabilité du projet

Anthony HERRAULT :

J'ai d'abord réuni mes voisins proches (7 ou 8 habitations sur la route des Chesneaux) il y a 2 ans pour leur exposer l'idée. Ils n'ont pas émis d'objection, car ils ont déjà presque tous des panneaux chez eux. Pour la suite, si cela ne dépendait que de moi, je serais pour organiser une ou deux réunions publiques autour de Bouloire avec la mairie afin de vulgariser le sujet, car c'est le manque d'information qui fait peur.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



Triangle SOL'R :

C'est tout le but de ces démarches : informer légalement, faire de la pédagogie, répondre aux questions (bruit, craintes) et faire baisser la pression ou l'anxiété du porteur de projet, de sa famille et du voisinage. Nous restons à disposition pour intervenir lors de conseils municipaux ou de réunions semi-privées.

5. Jacky SURUT – Communauté de Communes : Où sont les risques ? Quel est le point de rentabilité de ce projet ?

Triangle Sol'R :

Une ligne « démantèlement » est déjà intégrée dans le budget prévisionnel. Le groupe Le Triangle porte 90 % du projet, lève la dette et assume la charge.

Le risque est partagé, mais l'activité agricole reste prioritaire et intacte sous les panneaux. Le terrain n'est pas terrassé comme pour une éolienne : les tables sont posées au niveau du sol sans le modifier. Financièrement, le projet apporte un complément via un loyer (redistribué à hauteur de 40 % pour le propriétaire et 60 % pour l'exploitant qui subit l'impact avec ses vaches). Cela sécurise l'exploitation et peut même aider à l'installation future d'un jeune.

6. Jacky SURUT – Communauté de Communes : Pourquoi ne pas proposer le projet en autoconsommation collective ?

Triangle Sol'R :

Le principe est très bien, mais ce n'est pas une garantie d'achat d'électricité à long terme. Ce sont des contrats à court terme avec des risques (si une industrie ferme ou si un particulier change de fournisseur tous les 3-4 ans). Cela rajoute un risque au CAPEX, contrairement au dispositif de l'État qui offre une garantie de contrat sur 20 ans. Enedis sait toutefois très bien nous accompagner sur l'autoconsommation collective.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



7. Frédéric FOUGERAY - Chambre d'Agriculture : Est-ce qu'il y a un suivi au niveau du géobiologue par rapport à ton élevage qui sera à côté ?

Anthony HERRAULT :

Sur la partie géobiologie, effectivement, on va faire un point zéro. Je l'ai déjà fait cet été sur la partie des bâtiments existants pour s'assurer que la centrale n'apportera pas de nuisances sur l'outil de travail agricole. Un point zéro sera également fait sur la parcelle et à l'emplacement des transformateurs. Le choix précis du géobiologue et de l'entreprise n'est pas encore complètement arrêté, mais les contacts ont déjà été pris.

Aucune autre question ou remarque ne sont posées. Le comité de termine à 10H45.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r

